Envoyé en préfecture le 27/07/2026
Reçu en préfecture le 27/07/2026
Publié le
ID : 035-213501042-20260727-2026_07_27-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO

COMMUNE D'EPINIAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mil vingt-six, le vingt juillet à dix-huit heures trente, la commission administrative du Centre Communal d'Action Sociale d'EPINIAC, composée de 10 membres en exercice, convoquée le treize juillet, s'est réunie à la mairie sous la présidence de Madame Sylvie RAMÉ-PRUNAUX.

Présents : RAMÉ-PRUNAUX Sylvie, LAURENT Régine, PETITPAS Jacqueline, FONTENEAU Elisabeth, TREMORIN Jean-François, COUASNON Valérie, DUMENIL Henri, JOULAIN Caroline, ROIZIL Jérôme, RENOU Ophélie,
Absents excusés : CHOQUET Anne-Laure

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION PRECEDENTE DU VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Vote du budget primitif 2026

La Commission, après avoir délibérée, vote à l'unanimité, le budget annexe primitif du CCAS au titre de l'exercice 2026 qui s'équilibre comme suit :

- **DEPENSES** : 13 900 €
- **RECETTES** : 13 900 €

Pour extrait conforme,

La Présidente

